

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins de Charlesbourg, tenue le 12 avril 2022, à 19 heures à la Polyvalente de Charlesbourg située au 900, rue de la Sorbonne, à Québec.

Présences : Conseil d'administration

M. Frédéric Arteau, président
 M^{me} Sandrine Bureau, administratrice
 M^{me} Hélène Gaucher, administratrice
 M. Marc Giguère, secrétaire
 M. Ghislain Gosselin, administrateur
 M. Pierre-Luc Grondin, administrateur
 M. Bryan Labrecque, administrateur
 M. Jacques Lagacé, administrateur
 M. Gilles Laroche, administrateur
 M. Jean-Philippe Le Pape, administrateur
 M^{me} Frédérick Plamondon, jeune administratrice de la relève
 M^{me} Francine Roussin, administratrice
 M. Éric Villeneuve, administrateur

M. François Bergeron, directeur général

ainsi que 29 autres membres présents et 154 membres en vidéoconférence en direct ou en différé, en date du 25 avril 2022, pour un total de 183 membres.

MOT DE BIENVENUE

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M^{me} Manon Roy souhaite la bienvenue et présente le président, M. Frédéric Arteau.

Le président du conseil d'administration, M. Frédéric Arteau, souhaite à son tour la bienvenue à tous et présente les personnes qui l'accompagnent, M. Marc Giguère, secrétaire du conseil d'administration, M. François Bergeron, directeur général de la Caisse ainsi que M. Claude Peachy, président du comité mise en candidature et M. Pierre-Luc Grondin, président du comité coopération.

Précisions importantes sur les membres

On rappelle que tous les membres de plein droit de la Caisse, en salle, en direct ou en rediffusion, seront appelés à se prononcer dans les quatre prochains jours sur la répartition des excédents annuels et les ristournes, ainsi que sur l'élection des membres du conseil d'administration.

Toutefois, seul un membre de plein droit de la caisse admis depuis au moins 90 jours et qui est présent en salle pourra proposer ou appuyer une proposition et exercer son droit de vote en direct pour certains sujets, telle l'adoption de l'ordre du jour. Ce membre est celui qui respecte également les conditions suivantes :

- Est une personne physique âgée d'au moins 18 ans et qui réside, est domiciliée ou travaille au Québec;
- Est une personne morale ou une société;
- Est un membre réadmis, membre de plein droit.

Message du président du Mouvement Desjardins

Présentation d'une capsule vidéo introductive de M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

Règles de fonctionnement

L'assemblée étant tenue en mode hybride, les modalités qui faciliteront le bon déroulement et les interactions sont présentées par M^{me} Manon Roy.

Ces modalités portent notamment sur :

- La façon de poser des questions ou de proposer ou d'appuyer une recommandation du conseil d'administration.

- La période de questions qui aura lieu à la toute fin des présentations seulement sur les sujets prévus à l'ordre du jour.

Nomination des scrutateurs

Pour cette assemblée à distance, comme il y aura de la votation en direct, nous devons nommer deux scrutateurs, M. Arteau recommande M^{mes} Manon Lacroix et Virginie Martel à agir comme scrutatrices.

Sur proposition de [REDACTED], appuyée par [REDACTED], il est résolu à la majorité d'accepter la nomination de M^{mes} Manon Lacroix et Virginie Martel à titre de scrutatrices.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Marc Giguère, secrétaire du conseil d'administration fait la lecture de l'ordre du jour à l'assemblée.

Sur proposition de [REDACTED], appuyé par [REDACTED], il est résolu à la majorité que l'assemblée générale annuelle se poursuive selon l'ordre du jour présenté.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 19 AVRIL 2021

Les membres ont eu l'occasion de prendre connaissance du procès-verbal.

Sur proposition de [REDACTED], appuyé par [REDACTED], il est résolu à majorité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19 avril 2021.

4. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Frédéric Arteau présente tous les membres du conseil d'administration et livre le rapport du conseil d'administration pour l'année 2021. Celui-ci est contenu dans le rapport annuel, lequel est disponible sur le site internet de la Caisse et déposé aux archives de la Caisse.

5. RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES

M. Frédéric Arteau livre le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques. Celui-ci est contenu dans le rapport annuel, lequel est disponible sur le site internet de la Caisse et déposé aux archives de la Caisse.

6. RAPPORT ANNUEL AU 31 DÉCEMBRE 2021

M. François Bergeron souligne les nombreux projets mis en place à la Caisse afin de répondre aux besoins des membres et de les aider à traverser cette période particulière liée à la pandémie. La vidéo du rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre 2021 est présentée. Une copie papier est déposée aux archives de la Caisse.

7. PRÉSENTATION DE L'UTILISATION DU FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU ET AUTRES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU

M. Pierre-Luc Grondin présente la répartition des sommes provenant de notre programme de dons et commandites ainsi que de celles provenant de notre FADM. La Caisse a engagé des sommes de plus de 1 M\$ pour quelque 350 projets d'organismes qui se trouvent sur notre grand territoire. Les décisions résultent d'un processus de sélections bien précis.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président du conseil d'administration se rend disponible pour répondre aux questions des membres et recevoir leurs commentaires.

M. Julien Léveillé demande où en est rendu le processus d'appel de candidatures pour le poste de jeune administrateur de la relève. M. Frédéric Arteau mentionne que les rencontres se feront prochainement.

Mme Hélène Montreuil s'interroge des centres de services qui ont fermé durant un certain temps. M. François Bergeron mentionne que dû à la pandémie et à la pénurie de main-d'œuvre, la caisse se devait de fermer temporairement des centres de services afin de bien servir les membres.

M. Pascal Léveillé demande s'il y aura des actions afin que plus de membres soient présents aux assemblées générales annuelles. M. Frédéric Arteau mentionne qu'il y a des publications sur différents canaux de communication afin d'informer les membres. De plus, on s'efforce de faire vivre la démocratie et d'intéresser les membres. M. François Bergeron précise que les membres sont intéressés et que nous sommes présents sur les réseaux sociaux.

M. René Gauthier s'inquiète de la décroissance des marchés. M. François Bergeron invite M. Gauthier à consulter son conseiller financier qui pourra lui répondre selon sa situation.

M. Gilles Villeneuve fait des remerciements de la part de la Fondation de la Paroisse St-Charles-Borromée pour le montant reçu.

9. PRÉSENTATION DES SCÉNARIOS EN VUE DE LA VOTATION

L'ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS (RISTOURNES)

Le directeur général, monsieur François Bergeron, explique à l'assemblée la recommandation du conseil d'administration pour la répartition des excédents annuels et le projet de ristournes.

Excédents avant ristournes aux membres	20 004 000 \$
Autres éléments du résultat global de l'exercice	12 950 000 \$
Virements réglementaires aux réserves	(20 845 000)\$
Sommes nettes utilisées au cours de l'exercice	4 065 000 \$
Intérêts sur les parts de ristournes et parts sociales	(1 000)\$
Ajustement net relatif aux ristournes	7 000 \$
Alimentation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)	(1 000 000)\$
Utilisation de la RRE pour l'alimentation du FADM	1 000 000 \$
Alimentation RRE	(7 300 000)\$
Alimentation Réserve générale	(8 880 000)\$
Total	0 \$

Sur proposition de [REDACTED], appuyée par [REDACTED], il est résolu que le projet de répartition des excédents annuels pour l'année se terminant le 31 décembre 2021 soit soumis au vote après l'assemblée.

L'ADOPTION DU VERSEMENT DE RISTOURNES PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES ET SUR LE VERSEMENT DE TOUTE SOMME AU FADM

Projet de distribution de ristournes 2021

Ristourne volumes (Taux par 1 000 \$ de volume)		2 889 000 \$
- Comptes	0,53 \$	694 000 \$
- Épargne et placement	0,53 \$	640 000 \$
- Fonds	0,53 \$	306 000 \$
- Prêts et marges de crédit	0,53 \$	1 249 000 \$
Ristourne assurances (23 \$ par 1 000 \$ prime)		598 000 \$
Ristourne cartes de crédit (0,61 \$ par 1 000 \$ d'achats nets)		311 000 \$
Ristourne Produits		858 000 \$
Ristourne totale		4 657 000 \$

Sur proposition de [REDACTED] appuyée par [REDACTED], il est résolu que le scénario recommandé par le conseil d'administration soit soumis au vote après l'assemblée.

ÉLECTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

11. RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE

M. Claude Peachy présente le rapport du comité mise en candidature.

Conformément à la *Loi sur les coopératives de services financiers* et le *Règlement intérieur de la Caisse*, l'appel de candidatures a été diffusé pour une durée de 20 jours, à partir du 17 janvier 2022 de la façon suivante :

- Affichage dans tous les centres de services
- Publication sur la page Facebook de la caisse
- Publication sur la page LinkedIn de M. François Bergeron
- Microsite internet de la Caisse
- Infolettre de la Caisse

Pour l'assemblée générale de cette année, cinq (5) postes sont à combler et le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres répondant aux critères suivants afin d'enrichir son profil collectif :

- des personnes ayant des compétences dans l'un ou l'autre des domaines suivants : communication ou technologie de l'information
- 4 femmes et 1 homme pour atteindre la parité
- des membres appartenant aux groupes d'âge suivants : 2 ou 3 de 18-34 ans et 2 ou 3 de 65 ans et plus
- une personne représentant la diversité culturelle

À l'issue de la période d'appel de candidatures, la Caisse a reçu six (6) candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur et le Code de déontologie de Desjardins.

Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la caisse et est disponible à la caisse sur demande. Ce document inclut un tableau synthèse des candidatures reçues précisant en quoi chacune d'elles répond ou non aux critères recherchés par le conseil d'administration afin d'enrichir son profil collectif.

Nomination des officiers pour la période d'élection

M. Frédéric Arteau assume le rôle de président d'élection et M. Marc Giguère assume le rôle de président d'élection, agit comme secrétaire d'élection, comme le prévoit le Règlement intérieur de la caisse.

Administrateurs sortants

Le président d'élection nomme les membres administrateurs sortants. Il s'agit de :

- M^{me} Sandrine Bureau
- M. Bryan Labrecque
- M. Jacques Lagacé
- M. Gilles Laroche
- M. Jean-Philippe Le Pape

Mises en candidature

Le président d'élection confirme que les candidatures reçues sont celles de :

- M. Bryan Labrecque
- M. Gilles Laroche
- M. Jean-Philippe Le Pape
- M^{me} Lory Lévesque
- M^{me} Hélène Montreuil
- M^{me} Frédérick Plamondon

Un document de présentation de tous les candidats est disponible sur le site internet de la Caisse.

12. PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE SUR LES PROPOSITIONS DE PARTAGE DES EXCÉDENTS ET L'ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

M. Frédéric Arteau rappelle que seuls les membres de plein droit pourront voter pour les éléments suivants :

- la répartition des excédents annuels (ristournes)
- le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, le versement de sommes au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et les taux de ristourne
- l'élection des administrateurs

La période de votation sera ouverte dès ce soir à minuit pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23 h 59 le 16 avril.

13. PRÉCISIONS SUR L'ANNONCE DES RÉSULTATS ET LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À l'issue de la période de votation, les membres ont accepté les scénarios recommandés par le conseil d'administration sur la répartition des excédents qui permet le versement de :

- 4 657 174 \$ en ristournes aux membres et
- 1 000 000 \$ au Fonds d'aide au développement du milieu.

De plus, M^{mes} Lory Lévesque et Frédérick Plamondon ainsi que MM. Bryan Labrecque, Gilles Laroche et Jean-Philippe Le Pape sont élus aux postes d'administratrices et d'administrateurs.

La diffusion des résultats sur le site Internet de la Caisse le 19 avril, 16 heures a officialisé la levée de l'assemblée générale extraordinaire.

Président

Secrétaire